

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- en exercice : 11
- présents : 8
- votants : 8
- absents : 3
- exclus : 0

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

Séance du 30 mai 2024 à 18h30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :
Christian THIRIOT, Maire.

Étaient présents :

BLAIN Bruno, THIRIOT Christian, CORNAND Jean-Jacques, MORIN Catherine, NOUVEL Alain, DUMAS Chantal, ARDISSON Jean-Claude, LUCIANO Luc.

Excusés : MARCHAL Laurence, DRAMAIX Jean-Guy, Jérôme MILLET.

Date de convocation :
24/05/2024
Date d'affichage :

Secrétaire de séance : DUMAS Chantal

Délibération n°15.2024

Objet : Travaux voirie intercommunale 2024

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis concernant les travaux de goudronnage sur la voirie intercommunale. Il précise que l'enveloppe 2024 pour ces travaux est de 27 074.24 €HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de retenir les travaux sur le chemin de la Bastie aux Brunots pour un montant de 22 220.25 € HT auquel s'ajoute le forfait d'installation et signalisation des chantiers pour un montant de 1 200 € HT soit un total de 23 420.25 €HT
- Dit que les travaux seront financés par la CCBDP à l'aide de l'enveloppe disponible pour la commune.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Publié ou notifié le

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Fait à Beauvoisin, le 30 mai 2024
Christian THIRIOT, Maire.

